



Depuis 2006, le nombre moyen d'enfants par femme dépasse la barre des deux enfants en Martinique

En 2009, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer dépassait encore la barre des deux enfants en Martinique, cependant la Martinique est le département d'outre-mer présentant le plus faible taux de natalité. Son niveau devient toujours plus proche de celui de France hexagonale. Les dix dernières années ont montré des évolutions de comportements, avec des naissances de plus en plus tardives mais toujours inférieures à celles de la France métropolitaine. En lien avec le ralentissement de la fécondité, auxquels s'ajouterait l'accélération du vieillissement de la population via de nombreux départs de jeunes adultes et des arrivées de nombreux retraités, en 2030, plus d'un quart de la population aurait plus de 65 ans.

Depuis 2006, le nombre moyen d'enfants par femme est resté dynamique en Martinique

Entre 1998 et 2009, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-50 ans) en Martinique n'a que très légèrement fluctué, autour de 1,97 en moyenne. Excepté en 2005, son niveau est toujours resté supérieur à celui de France métropolitaine où, sur cette période, le nombre moyen d'enfants par femme a augmenté continûment, réduisant ainsi l'écart déjà faible en niveau entre les deux territoires.

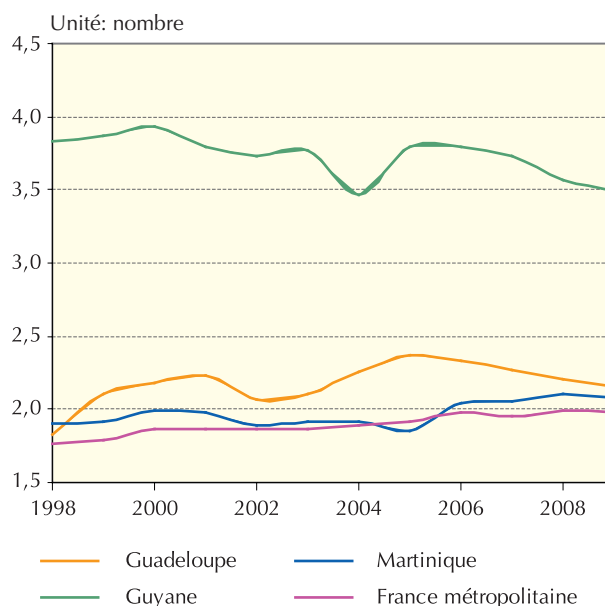
En Martinique, le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer a légèrement rebondi en 2006 et dépasse, depuis, la barre symbolique de deux enfants par femme. Il a atteint son maximum en 2008 avec 2,10 enfants et il est resté relativement élevé en 2009 à 2,08.

Les femmes des Antilles-Guyane ont des enfants légèrement plus tôt

En 1998, les Martiniquaises démarraient déjà leur vie féconde plus tôt que les femmes de France métropolitaine. Depuis, avec les changements de comportements

La Martinique a le plus faible niveau de fécondité des Antilles Guyane

Évolution du nombre moyen d'enfants par femme selon le territoire

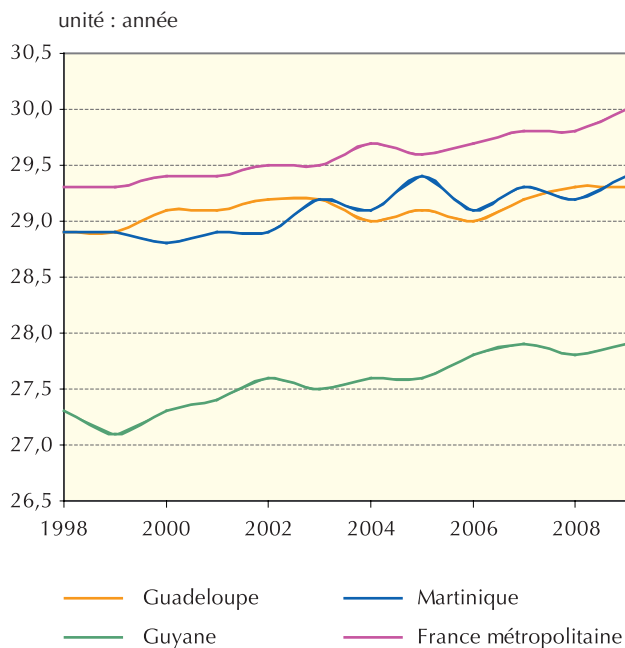


Source: Insee, statistiques d'état civil et estimations de population.



L'âge moyen à l'accouchement en Martinique augmente

Âge moyen à l'accouchement selon le territoire



Source: Insee, statistiques d'état civil et estimations de population

et le vieillissement de la population, l'âge moyen du premier enfant a reculé dans les deux territoires. Cependant ce recul a été moindre en Martinique, augmentant ainsi l'écart de l'âge moyen à l'accouchement entre la Martinique et la France métropolitaine. En 2009, les femmes de Martinique accouchent en moyenne à 29,4 ans contre 30,0 ans en France hexagonale, où depuis 1998 l'âge moyen à l'accouchement a progressé de + 0,7 an contre + 0,5 an en Martinique.

En Martinique, les femmes de moins de 22 ans ont moins d'enfants en 2009 qu'en 1999

Au cours des dix dernières années, en Martinique comme en France métropolitaine, les taux de fécondité par âge ont été légèrement modifiés, ce qui serait apparemment à relier avec la participation toujours plus active des femmes dans le marché du travail et la meilleure programmation des naissances. Le taux de fécondité

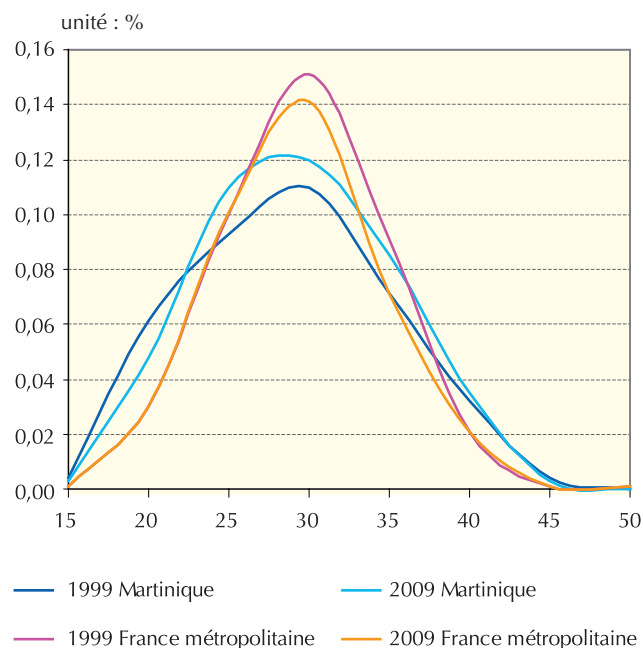
des martiniquaises a ainsi fortement progressé pour les femmes âgées de plus de 22 ans et diminué pour celles de moins de 22 ans.

Le profil par âge des taux de fécondité martiniquais de plus en plus proche de celui de la France métropolitaine

Si on constate un taux de fécondité moyen proche entre la Martinique et la France métropolitaine, le profil de fécondité par âge reste différent bien que celui des femmes martiniquaises converge apparemment vers celui des femmes de France métropolitaine. En effet, comme en Guadeloupe, la fécondité des femmes martiniquaises s'étale sur une plus longue période, avec une fécondité plus importante qu'en métropole jusqu'à 25 ans et après 37 ans et des taux de fécondité des femmes âgées de 25 à 35 ans moins importants qu'en France hexagonale. Cependant depuis 1999, l'écart entre les deux profils s'est fortement estompé.

Des comportements de fécondité parfois différents

Taux de fécondité par âge en Martinique et en France métropolitaine en 1999 et en 2009



Source: Insee, statistiques d'état civil et estimations de population



En 2030, plus d'un quart de la population aura plus de 65 ans

Entre 1999 et 2009, la croissance annuelle moyenne de la population a été de + 0,4 %. Cette faible évolution démographique est surtout due à la période 1999-2005 durant laquelle la croissance annuelle moyenne n'a été que de 0,2%.

Si les tendances démographiques se poursuivent, la population pourrait être proche des 427 000 habitants en 2030. Pour cela, il faudrait que le solde migratoire reste négatif et que les nombreux départs, souvent de jeunes adultes, ne soient pas compensés par des arrivées. De plus, la Martinique va faire face à une accélération du vieillissement de la population. La part des jeunes de moins de 20 ans, tout comme celle des 20-59 ans va diminuer. En 2030, seulement 23 % de la population aurait moins de 20 ans contre 27 % en 2010 ; et 43 % de la population aurait entre 20 et 59 ans contre 54 % en 2010. En revanche, la part des 65 ans et plus augmenterait, pour représenter plus d'un quart de la population en 2030.

Une croissance ralentie par un solde migratoire négatif depuis les années 1960

En Martinique, entre 1961 et 2009, la population est passée de 292 062 habitants à 396 404. Le taux de croissance annuel moyen est de 0,6 %. La croissance a surtout été soutenue en début de période, où le taux de croissance annuel moyen entre 1961 et 1967 était 1,5 %. Elle a ensuite fortement chuté. Déjà en 1961, la croissance démographique de la Martinique était ralentie par un solde migratoire négatif. Sur la période 1961-1967, 2,6 % de cette progression sont dus au solde naturel et - 1,1 % au solde migratoire. Puis jusqu'en 1982, le solde naturel a augmenté et le solde migratoire est devenu de plus en plus négatif : la croissance de la population est devenue presque nulle. Sur la période 1974-1982, le taux d'évolution global est de 0,1 %. Entre 1982 et 1990, le solde migratoire est nul, la croissance augmente grâce au solde naturel positif. Depuis, la croissance annuelle moyenne ne cesse de baisser.

Barbara GRAGNIC



Sources

Les chiffres publiés proviennent de trois sources : l'état-civil, les recensements de population et les estimations de population. Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1er janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année. Au cours des années où celui-ci n'est pas disponible, les estimations de population sont réalisées à partir des données d'état-civil et de l'estimation des soldes migratoires. Les estimations de population, par sexe et âge, sont disponibles depuis 1975 en métropole et depuis 1998 dans les DOM. Les statistiques d'état-civil utilisées portent sur les naissances domiciliées au lieu de résidence de la mère.

Les projections de populations se fondent sur un modèle baptisé Omphale 2010. Ce modèle est basé sur les populations régionales par sexe et âge au 1er janvier 2007 issues du recensement de la population.

Définitions

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur mesure le nombre d'enfants qu'auraient une femme au cours de sa vie si les taux de fécondité par âge observés l'année considérée demeuraient inchangés.

L'**âge moyen à l'accouchement** est la somme des âges pondérés par les taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur mesure l'âge moyen auquel les mères donneraient naissance à leurs enfants si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Comme l'indicateur conjoncturel de fécondité, il neutralise les effets de structure par âge.

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15 /mn)

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

Rédactrice en chef : Sophie CÉLESTE

Fabrication : Nadia LUCE

© INSEE Antilles-Guyane - 2013